République Française
Département des Hautes-Alpes

AR PREFECTURE
005-240500439-20180703-2018_57-DE
Reçu le 05/07/2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS

www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2018-57 du 03 juillet 2018

OBJET - Attribution du marché de travaux de protection et de confinement du stock de mâchefers du Pilon – autorisation de signature au Président

Rapporteur : M. Pierre LEROY

Le 03 juillet 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 27 juin 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 8

M. Emeric SALLE est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Fanny BOVETTO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Michel GONNET (1er adjoint de M. Olivier FONS), M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. Charles PERRINO.

Ont donné pouvoir : Mme Francine DAERDEN à Mme Nicole GUÉRIN
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Mohamed DJEFFAL à Mme Fanny BOVETTO
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
M. Guy HERMITTE à Mme Anne-Marie FORGEOUX
Mme Martine ALYRE à Mme Catherine BLANCHARD
M. Maurice DUFOUR à M. Yvon AIGUIER

Vu l'article n° 42 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu l'arrêté préfectoral de prescription des travaux n°05-2017-11-09-001 en date du 9 novembre 2017.

Vu la consultation lancée sous forme de procédure adaptée le 04/04/2018, conformément aux articles 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant les conclusions du rapport d'analyse des offres (voir note de synthèse relative à la présente délibération),

Considérant que les crédits nécessaires ont été portés aux budgets 2018 et 2019 de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Attribue le marché adapté à l'entreprise FOREZIENNE Agence Alpes Savoie sise 695 Avenue Paul Louis merlin à Montmellian (73800) pour un montant de 1 027 296,80 € HT soit 1 232 756,16 € TTC ;

Communauté de Communes du Briançonnais – Les Cordeliers – 1 rue Aspirant Jan – 05105 Briançon Cedex
Tél : 04 92 21 35 97 – Fax : 04 92 20 38 90 – mail : accueil@ccbrianconnais.fr

AR PREFECTURE
005-240500439-20180703-2018_57-DE
Reçu le 05/07/2018

- Autorise le Président ou son représentant à signer le marché avec cette entreprise ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Président ou son représentant pour signer tous les documents relatifs à ce marché adapté.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Gérard FROMM.

Date affichage : 05 JUIL. 2018

Communauté de Communes du Briançonnais – Les Cordeliers – 1 rue Aspirant Jan – 05105 Briançon Cedex
Tél : 04 92 21 35 97 – Fax : 04 92 20 38 90 – mail : accueil@ccbrianconnais.fr